

VRF R32 : Paramétrier, exploiter et optimiser un système VRF GENESIS BLACK LINE

CLM2-02

VOTRE BÉNÉFICE

Développez votre expertise produit et assurez la prise en main chez le client

NOUVEAU

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de :

- paramétrier un système VRF R32 GENESIS BLACK LINE
- maîtriser les différentes commandes (locale, centralisée etc...)



Public concerné

Professionnels déjà acteurs dans le domaine des systèmes VRF



Prérequis

Il est recommandé d'avoir une connaissance approfondie de la climatisation split et une connaissance pratique des systèmes VRF au R32 (ou d'avoir suivi la formation réf. CLM2-05)



Nombre de participants

6 maximum par session



Lieu

Aulnay-sous-Bois (93), Lyon (69), Rennes (35), Toulouse (31)



Durée

1 jour, soit 7h



Tarif par stagiaire

450€ HT, soit 540€ TTC



Moyens d'encadrement

Formateurs aux compétences techniques spécifiques métier et aptitude pédagogique



Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation / Validation des acquis / Attestation de formation

Les + de cette formation

- Beaucoup de temps de mises en situation
- Plusieurs cas pratiques

PROGRAMME

- Rappel des préconisations de sécurité liées au R32 et atouts de la gamme GENESIS BLACK LINE
- Les différentes procédures d'adressage
- Paramétrages des unités intérieures et extérieures
- Optimisation des paramétrages des télécommandes
- Les contacts entrées-sorties pour exploiter et optimiser une installation
- Découverte du logiciel d'exploitation (analyse de fonctionnement)

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exercices pratiques

- Réalisation des paramétrages les plus courants sur les télécommandes individuelles et centralisées
- Paramétrage des unités en situation
- Analyse des données du logiciel d'exploitation

Apports théoriques

- Supports de formation remis aux stagiaires



Pour plus d'informations : ☎ 04 72 10 27 69 • www.atlantic-pros.fr > FORMATION

CESC, organisme de formation déclaré sous le n°84 69 17827 69 • SIRET : 479 739 260 00012
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

atlantic